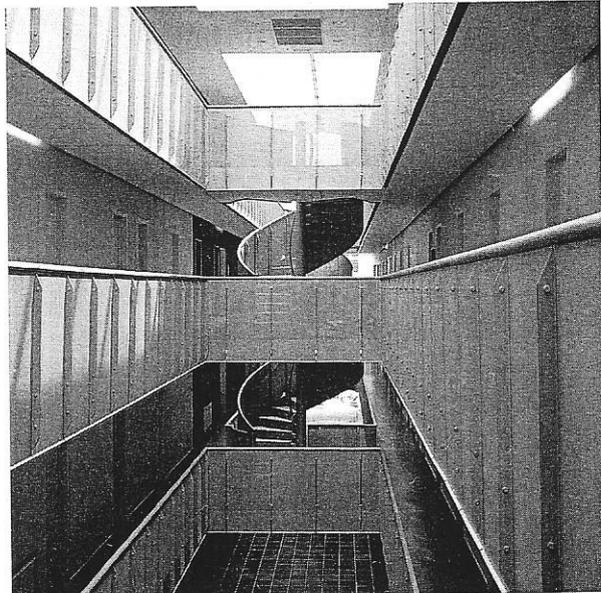


SERVICES PROMOTION ET INITIATIVES DE LA PROVINCE DE LIÈGE: NOUVELLES INSTALLATIONS

Achévé voici quelques semaines, le nouveau bâtiment des Services Promotion et Initiatives de la Province de Liège (SPI+) constitue déjà un élément fort du paysage urbain de la Cité ardente. Suite à une procédure d'adjudication-concours lancée au niveau européen, sa réalisation a été confiée à l'association de l'entrepreneur Bouygues-Belgique et du bureau d'architecture Dethier & Associés.

Premier but de l'opération: rassembler les différents services jusque-là répartis sur deux sites... et, au-delà d'un programme traditionnel de construction, relever deux concepts vitaux pour cette intercommunale en charge du développement économique de la province: exprimer le dynamisme et améliorer la communication.



Daniel Dethier & Associés, La SPI+, vue de la travée médiane, Liège (rue de Vertbois), Photo : Ph. Herbet.

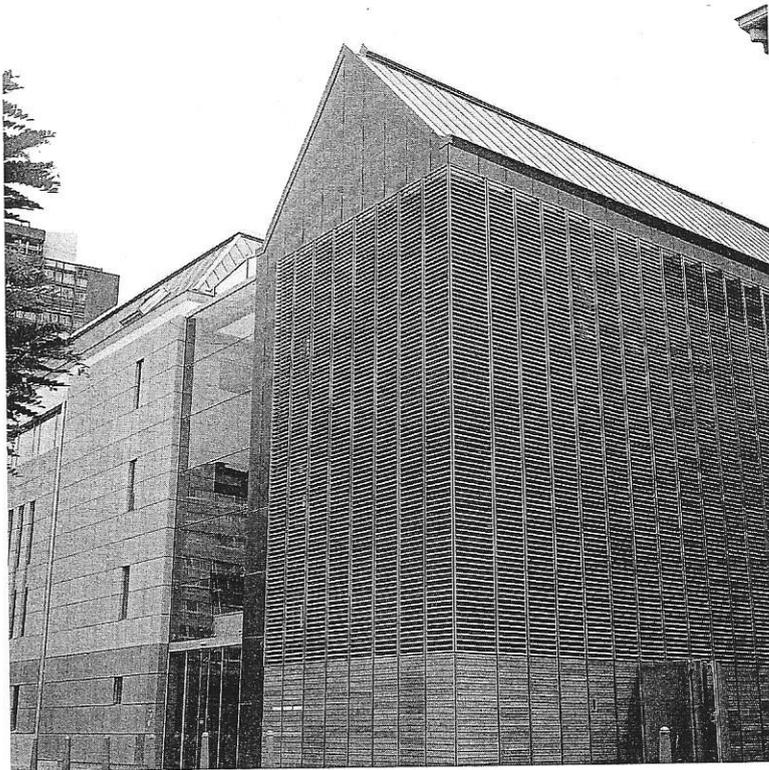
EXPRIMER LE DYNAMISME

Le choix d'une construction résolument contemporaine est sans doute le meilleur vecteur de cette volonté. L'architecture de la SPI+ est un geste fort qui tire sa prégnance du travail des formes qui n'ont de simple que leur apparence. Depuis la conception du plan jusqu'au dessin des détails de menuiserie, Daniel Dethier a donné des réponses claires et sensibles aux différentes questions posées par le programme de construction.

Le plan épouse la forme générale de la parcelle entre les immeubles classés du Vertbois et un ensemble de bâtiments à appartements qui ferme la rue. C'est un long rectangle étroit découpé en trois travées: une allée centrale et deux ailes de bureaux. En élévation, l'édifice montre quatre niveaux (un rez-de-chaussée et trois étages) sur un parking en sous-sol. C'est aussi dans ces qualités d'intégration au tissu urbain que la SPI+ se distingue. Pour le dessin de la façade principale, l'architecte est parti de la forme du pignon de l'aile XVII^e du Vertbois. L'édifice rétablit ainsi une rythmique dans le paysage de la rue: il fonctionne comme un élément d'accord entre les bâtiments anciens et les immeubles récents qui le jouxtent.

Autre élément remarquable: les matériaux. Daniel Dethier a choisi des matériaux traditionnels de la construction en Wallonie: le bois, le métal et la pierre bleue. Il les a travaillés avec une originalité qui confère à l'édifice un caractère exclusif. Son utilisation du métal et du bois est particulièrement significative. La quasi totalité des façades a été revêtue d'un parement de tôles peintes en rouge vif. L'ensemble en tire une force qui n'a rien d'ostentatoire. Il s'agit plutôt d'un signal et aussi, il faut le souligner, d'une mesure d'intégration aux bâtiments du Vertbois enduits en rouge "sang de bœuf".

Le bois, somme toute rare en environnement urbain, a lui aussi un rôle dans l'image très forte que donne la construction: les façades est, sud et ouest ont été habillées d'immenses claustras de mélèze qui protègent les bureaux contre un ensoleillement trop intense. L'architecte avait très précisément conçu cette structure: il avait ainsi dessiné les lamelles des ces "brise-soleil" pour tenir compte des angles d'incidence des rayons lumineux et avait prévu 78 ouvrants qui pouvaient ménager une vue sur l'extérieur et une animation de l'édifice; suite à une demande de la direction de la SPI+ adressée à l'entrepreneur et sans l'accord de l'architecte, les ouvrants n'ont été pas réalisés.



Daniel Dethier & Associés, La SPI+, vue de la façade avant, Liège (rue du Vertbois).
Photo : Ph. Herbet.

AMÉLIORER LA COMMUNICATION

Autre élément souligné par le maître de l'ouvrage: la nécessité à permettre une grande communication au sein de la société. Daniel Dethier a donné à cette question une réponse simple et efficace: une rue. C'est comme un espace de rencontre et de dialogue qu'il a conçu la travée médiane de son édifice. L'endroit se veut ouvert, lumineux, facilement accessible et en liaison visuelle avec l'extérieur et les ailes de bureaux.

L'idée de communication se retrouve encore dans les structures de déplacements à l'intérieur du bâtiment. Les trois étages sont desservis par des galeries qui longent les locaux de chaque côté de l'allée centrale. Trois escaliers hélicoïdaux distribuent la circulation de ces étages. Des ascenseurs et des escaliers secondaires assurent les relations verticales aux extrémités d'une des deux ailes. Les garde-corps de ces différents éléments ont été réalisés en panneaux de tôle perforée qui confèrent une grande légèreté à l'ensemble de ces structures. L'idée de "transparence" se retrouve encore dans la disposition des apports lumineux de la travée médiane. C'est une grande paroi de verre qui ferme le fond de l'atrium et donne une très belle vue sur les jardins et l'église de l'évêché tout proche.

On retrouve la même volonté dans le choix d'une verrière pour couvrir cet espace; la couverture des deux travées latérales a, quant à elle, été réalisée en zinc et ménage de vastes combles destinés aux archives.

Les choix des revêtements aux sols et aux murs ont été opérés en collaboration avec Jean Glibert. Son but: "participer par l'utilisation de la couleur selon des schémas circonstanciés à une perception complémentaire de l'espace architectural". Ses interventions sont très subtiles. Dans le hall, il a disposé de grands aplats de couleurs rythmés par des traits de lumières colorées soulignant la monumentalité du lieu. Glibert a aussi travaillé dans les bureaux: il a mis au point un programme de choix participatif d'une palette de quatre teintes s'organisant selon des rythmes libres. Même les locaux sanitaires ont fait l'objet d'une recherche au départ d'un système théorique de distribution de couleurs visant à dynamiser ces espaces. Le traitement des salles de réunion constitue sans doute l'élément le plus intéressant de son intervention: Glibert y a disposé de grandes compositions murales qui traversent les différentes salles et réalisent l'unification et la personnalisation de chaque niveau.

IL FAUT LE DIRE

C'est clair: la construction d'un édifice de l'ampleur de la SPI+ ne va jamais sans problème. On peut déjà s'interroger sur les implications de la procédure de désignation du lauréat: l'adjudication-concours; l'architecte s'y trouve rémunéré par l'entrepreneur, une situation qui peut nuire à son pouvoir de contestation et à la sincérité des procédures de réception du bâtiment.

Daniel Dethier souligne encore les difficultés à gérer les rapports avec le maître de l'ouvrage. Il s'est vu imposer un "comité esthétique" désigné à la suite d'un appel à candidature au sein du personnel de la SPI+.

Sans exprimer le moindre mépris pour les futurs occupants du lieu, l'architecte a dû travailler en tenant compte d'avis (parfois divergents du sien -parfois peu pertinents) sur des questions majeures comme le choix des revêtements de sol ou des couleurs à l'intérieur du bâtiment. Il regrette encore que certains détails dans la réalisation du mobilier n'aient pas été pensés en collaboration avec son bureau: en particulier, les "kitchenettes" qui ne s'intègrent pas aux principes qui ont commandé l'ensemble de la construction pourtant très cohérente.

On comprend aussi très mal la décision unilatérale de la direction de la SPI+ qui, sans l'avis de l'architecte, demande à l'entrepreneur de supprimer les ouvrants dans les panneaux en mélèze: une décision qui modifie profondément la perception de l'architecture ainsi rendue plus statique et lui confère un caractère quelque peu concentrationnaire.

Il reste que le bâtiment de la SPI+ est une réussite. Son architecture mais aussi son inscription dans le tissu urbain en place en témoignent... et, on vient de le dire, sans qu'une collaboration harmonieuse n'ait pu s'établir entre le maître de l'ouvrage, l'entrepreneur et l'architecte. La SPI+ y gagne un élément d'identification fort, une image positive de modernité et de dynamisme.

On peut, face à une telle situation, se demander pourquoi un grand nombre d'opérations immobilières menées à bien dans des conditions souvent plus favorables se soldent par une architecture esthétiquement faible, sans signification, sans principe d'intégration. -PIERRE HENRION

COLLOQUE: "CIMETIÈRES ET ART FUNÉRAIRE" LE SAMEDI 6 OCTOBRE 2001 À MONT-SAINT-GUIBERT

Depuis avril 2000, des "funérologues" arpentent les champs de repos du Brabant wallon. Une dizaine d'ateliers leur a permis d'expérimenter la grille d'inventaire des cimetières et la fiche descriptive des monuments remarquables. Le samedi 6 octobre, le Chirel BW invite des spécialistes des différentes régions de notre pays à venir encadrer cette recherche. Des échanges fructueux permettront aux uns et aux autres de compléter leurs travaux locaux pour repartir à la découverte d'autres écrins de mémoire funéraire.

Accueil et ouverture du colloque par M. **André Matthys**, inspecteur général à la DGTALP (Division Patrimoine) au ministère de la Région wallonne.

Pratiques funéraires traditionnelles et mutations récentes par l'abbé **André Tihon**, président du CHIREL BW, professeur émérite des Facultés Universitaires Saint-Louis de Bruxelles.

Le cimetière sous l'Ancien Régime: un espace vivant par **Isabelle Parmentier**, historienne moderniste, doctorante au FNRS, administratrice au CHIREL BW, membre du Chirel de Nivelles.

Cimetière et art funéraire en Brabant wallon: présentation du projet d'inventaire, ses raisons et ses premières réalisations par **Marie-Astrid Collet-Lombard**, historienne et secrétaire administrative au CHIREL BW, présidente du Chirel de Nivelles.

"Carrières et carriers" (Brabant et Hainaut), XVIe-XIXe s., producteurs et commerce: aperçu par **Jean-Louis Van Belle**, docteur en histoire, président du Centre international de Recherches glyptographiques et membre de la Taille d'Aulme de Braine-le-Château.

L'expérience tournaisienne: réalisation de l'inventaire et activité de la Commission du patrimoine architectural des cimetières de l'entité de Tournai par **Jacky Legge**, animateur de la maison de la culture de Tournai, conservateur du patrimoine architectural des cimetières de l'entité de Tournai.

Dialogue d'un fossoyeur avec son cimetière par **Charles Feront**, fossoyeur à Huy, président des "Mordus du Patrimoine".
Ces nécropoles qu'on dit moribondes: l'expérience néerlandophone dans le patrimoine funéraire par **Marcel Célis**, membre de l'association Epitaaf, attaché au ministère de la Région flamande.

Les croix de fonte dans les cimetières de l'est du Brabant wallon par **Marianne Saenen**, membre des "11 Clochers de Ramillies", Vice-présidente de "La Petite Jauce", conseillère communale de Ramillies.

Exemples d'inventaires réalisés ou en cours par les membres des comités locaux du Chirel BW.

Clôture du colloque et envoi. *Un patrimoine à protéger* par **Xavier Deflorenne**, historien de l'art attaché au CHAB de Louvain-la-Neuve et chargé de mission à la Division du Patrimoine du Ministère de la Région wallonne.

Renseignements et inscription (obligatoire): Chirel BW a.s.b.l. avant le 30 septembre 2001. Chaussée de Bruxelles, 65a-1300 Wavre. T 010/23 52 79 - F 010/24 26 92. Courriel: chirel@fusl.ac.be